

GARDERIE

LE ZAC À SURPRISES

ENTENTE DE SERVICE DE GARDE

ENTRE LA GARDERIE LE ZAC À SURPRISES INC (ci-après nommée la garderie)

24, rue Cyr

Québec, Qc

G1C 3N8

Téléphone: 418-704-1177

Courriel: admin@zacasurprises.com

ET

ENTRE LES PARENTS (titulaire de l'autorité parentale ou la personne qui assume de fait la garde de l'enfant)

Mère

Nom: _____

Adresse complète : _____

Code postale : _____

Téléphone résidence : _____ Autre numéro: _____

Courriel: _____

Employeur : _____

Adresse : _____

Téléphone Travail : _____ Ext. _

Numéro d'assurance sociale (pour fins d'impôts) : _____

Initiales : _____

Nom de l'institution bancaire : _____

Adresse : _____ Code Postale : _____

Informations bancaire : No de l'institution _____ Transit : _____

Folio : _____ (Vous pouvez également nous fournir un spécimen de chèque)

Père

Nom: _____

Adresse complète : _____

Code postale : _____

Téléphone résidence : _____ Autre numéro: _____

Courriel: _____

Employeur : _____

Adresse : _____

Téléphone Travail : _____ Ext. __

Numéro d'assurance sociale (pour fins d'impôts) : _____

Nom de l'institution bancaire : _____

Adresse : _____ Code Postale : _____

Informations bancaire : No de l'institution _____ Transit : _____

Folio : _____ (Vous pouvez également nous fournir un spécimen de chèque)

L'ENFANT :

Nom : _____ Date de naissance (jj/mm/aaaa) : _____

Type de garde :

- Avec les deux parents
- Garde partagée
- Garde exclusive avec _____ (la mère ou le père)
- Interdiction de contact avec _____
- Autres (Précisez _____)

Initiales : _____

DESCRIPTION DES SERVICES

Programme d'activités éducatives

Un repas ainsi que deux collations par jour

Matériel servant à la prestation du programme éducatif

Les heures d'ouverture du service de garde sont de 6h30 à 18h00

FRAIS DE GARDE ET MODALITÉS DE PAIEMENT

- ✓ Les frais de garde sont payables à raison de 43 \$ par jour pour les 18 mois et plus et 45\$ par jour pour les moins de 18 mois
- ✓ Des frais d'administration de 45\$ sont applicables à l'inscription de votre enfant. Par la suite des frais annuels de 25\$ seront prélevés lors du premier prélèvement d'octobre de chaque année. Les inscriptions suivant le 1^{er} juillet, n'ont pas à repayer les frais annuels lors de cette année. Ces frais couvrent les dépenses pour les items communs fournis par la Garderie, dont les agendas, les lingettes, la crème solaires, le dentifrice, le tylenol etc..
- ✓ Les frais de garde sont payables en tout temps, même en cas d'absence, de jour férié ou de vacances.
- ✓ La seule méthode de paiement acceptée est le prélèvement pré autorisé.
 - Les prélèvements se font aux deux semaines, le jeudi, selon un calendrier pré établi.
- ✓ Autre modalité :
Frais de retard: Des frais de 5\$ seront chargés à partir de 18h00, par la suite des frais de 0.50\$ pour chaque minute de retard seront calculés. Ce montant devra être remis immédiatement ou selon entente, à l'éducatrice en poste au moment du retard.
N.B. Les frais de retard cessent d'être calculés uniquement au moment où vous sortez de la garderie et non à l'arrivée du parent.

DURÉE DU CONTRAT

Le présent contrat est valide jusqu'à ce qu'il y ait une modification de la part d'une des deux parties ou résiliation de la présente entente.

FERMETURE DU SERVICE DE GARDE

Le service de garde sera fermé lors des jours fériés suivants :

- X Jour de l'an (1er Janvier)
- X Lundi de Pâques
- X La fête des patriotes (lundi précédent le 25 mai)
- X St-Jean Baptiste (24 juin)
- X Confédération (1^{er} juillet)
- X Fête du travail (Premier Lundi de Septembre)

Initiales : _____

- X Action de Grâces (Premier lundi D'octobre)
- X Fête de Noël (25 décembre)

Dans le cas où une journée fériée coïncide avec une journée de fin de semaine, le service de garde reportera le congé au lundi.

Le service de garde peut résilier le contrat en raison de non-respect des dispositions du présent contrat, de retard de paiement ou émissions de chèques sans provisions, de difficulté persistante d'intégration de l'enfant en respect de la philosophie du service de garde, bris du lien de confiance entre les parties contractantes et pour tout autres motifs sérieux et documentés.

La direction du service de garde s'engage à aviser le parent au moyen d'un avis écrit de deux (2) semaines précédant la fin des services. Cet avis est facultatif en cas de cause grave de comportement de la part du parent et/ou de l'enfant et nécessitant une rupture immédiate de la relation contractuelle.

MENTION EXIGÉE PAR LA LOI SUR LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR SELON L'ARTICLE 46 DU RÈGLEMENT D'APPLICATION DE LA LOI

« Contrat de louage à exécution successive :

Le consommateur peut résilier le présent contrat à tout moment en envoyant la formule ci-annexée ou un autre avis écrit à cet effet au commerçant. Le contrat est résilié, sans autre formalité, dès l'envoi de la formule ou de l'avis.

Si le consommateur résilie le présent contrat avant que le commerçant n'ait commencé à exécuter son obligation principale, le consommateur n'a aucun frais ni pénalité à payer.

Si le consommateur résilie le contrat après que le commerçant ait commencé à exécuter son obligation principale, le consommateur n'a à payer que :

- a) le prix des services qui lui ont été fournis, calculé au taux stipulé dans le contrat; et
- b) la moins élevée des deux sommes suivantes : soit 50\$, soit une somme représentant au plus 10% du prix des services qui ne lui ont pas été fournis.

Dans les 10 jours qui suivent la résiliation du contrat, le commerçant doit restituer au consommateur l'argent qu'il lui doit».

Le consommateur aura avantage à consulter les articles 190 à 196 de la loi sur la protection du consommateur (L.R.Q., c. P-40.1) et, au besoin, à communiquer avec l'Office de la Protection du Consommateur ».

Le consommateur aura également avantage à consulter le chapitre II sur les recours civils dans le cas de non-respect du contrat par le commerçant.

Initiales : _____

Les soussignés ont pris connaissance, compris et convenus des termes et des conditions prévus dans la présente entente de service de garde.

En foi de quoi, nous signons à Québec, le _____

Signature du ou des parent(s)

Signature du ou des parent(s)

Le Zac à surprises Inc.

Initiales : _____